



**Affaires juridiques**  
**M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte**

**L'Union des  
producteurs  
agricoles**

Le 8 octobre 2003

PAR COURRIEL

M<sup>e</sup> Richard Lassonde, secrétaire par intérim  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, place Victoria, 2<sup>e</sup> étage (bureau 255)  
Montréal (Québec)  
H4Z 2A2

**OBJET : L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES**  
**Demande relative à la détermination du coût du service**  
**du Distributeur et à la modification des tarifs d'électricité**  
**DOSSIER RÉGIE : R-3492-2002 PHASE 2**

---

Cher confrère,

La présente désire vous aviser que nous n'entendons pas présenter de preuve sur la répartition des coûts et la mesure de l'interfinancement. Toutefois, nous avons l'intention de présenter une courte argumentation sur la mesure de l'interfinancement. Nous aurons besoins de 30 minutes et nous serons disponibles les 13 et 14 novembre.

Recevez, Cher confrère, nos salutations distinguées.

BRODEUR, LORD, HOTTE, AVOCATS

M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte  
MAH/dc